



OBJECTIFS		Identifier les principaux enjeux de biodiversité et les besoins d'inventaires complémentaires de terrain.
LIVRABLES		Porté à connaissance pédagogique : cartographie d'enjeux hiérarchisés / cartographie des secteurs à inventorier.
MÉTHODES		État initial sur l'ensemble du périmètre du document d'urbanisme 1 Adhésion au Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) ; 2 Utilisation de Bioccitanie et BiodivOccitanie ; 3 Recueil des données existantes (espèces, fonctionnalité, zonages d'inventaires et de protection) ; 4 Recueil des données locales auprès des structures naturalistes ou autres acteurs du territoire ; 5 Identification et cartographie des « zones blanches » (sans donnée naturaliste ou données obsolètes) ; 6 Identification et échange avec des experts locaux pour apport d'éléments complémentaires ; 7 Hiérarchisation espèces et fonctionnalités en 5 classes (ex : nul/ faible/ modéré/ fort/ très fort) des enjeux et par groupe taxonomique ; 8 Synthèse hiérarchisée des enjeux naturalistes (cf. fiche « Enjeux ») ; 9 Identification des secteurs à enjeux : zones à forte naturalité, zones renaturables, zones subissant de fortes pressions, sur lesquelles réaliser des inventaires complémentaires. Pour chaque secteur, préciser les groupes taxonomiques visés, la pression et le calendrier d'inventaire. Sur les potentielles zones à urbaniser 1 Identification des projets futurs envisagés ; 2 Réalisation de passages de terrain à visée généraliste (faune / habitat / fonctionnalité des milieux) sur les secteurs de développement et « zones blanches » ; 3 Mise à jour des points 4 à 7 de l'étape « État initial » sur l'ensemble du périmètre du document d'urbanisme de la fiche « Pré-diagnostic » ; 4 Définition de la potentialité (faible/ moyen/ fort) de déclenchement d'une procédure réglementaire (Dérogation espèces protégées, Incidences Natura 2000, Loi sur l'eau).
OUTILS SUPPORTS À EXPLOITER		• Outil Bioccitanie • Cartographie régionale d'Occupation du sol • Bibliographie • Recherche de données par la collectivité • Echanges avec experts locaux
COMPÉTENCES À MOBILISER		• Ecologue généraliste ou binôme de spécialistes faune et flore • Chargé de mission biodiversité en interne à la collectivité pour assurer le rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage • Experts locaux (associations locales et environnementales) • Représentants de la société civile
PÉRIMÈTRES CIBLES		État initial sur l'ensemble du périmètre du document d'urbanisme Travail plus fin sur les potentielles zones à urbaniser NIVEAU DE PRÉCISION Au point GPS pour les espèces
POINTS DE VIGILANCE		• Utiliser ce pré-diagnostic pour identifier l'impossibilité de Compensation. • Mobiliser une expertise naturaliste pour analyser les données brutes. • Harmoniser les méthodes de définition des seuils de hiérarchisation des enjeux (Cf. Fiche « Enjeux »). LEVIER : partage des méthodologies mises en œuvre via la Communauté Régionale Eviter Réduire Compenser en Occitanie (CRERCO).
EXEMPLES CHIFFRÉS		• Prévoir des jours pour échanges entre bureaux d'études naturaliste et experts locaux. • Pour l'ensemble du périmètre du document d'urbanisme : rédaction du document : à déterminer (fourchette de jrs). • Pour les potentielles zones AU : rédaction du document : à déterminer (fourchette de jrs). • Passage terrain : entre 20 et 50 ha par jr.



OBJECTIFS		Affiner les enjeux de biodiversité dans les zones à urbaniser. Permettre l'application de la séquence ERC en respectant le tryptique et la priorité à l'Évitement.
LIVRABLES		Porté à connaissance pédagogique : cartographies des espèces (points GPS) sur les zones à urbaniser.
MÉTHODES		Pour chaque potentielle zone à urbaniser et OAP • Reprise des conclusions du pré-diagnostic (localisation des secteurs à inventorier, pression et période d'inventaire) ; • Inventaire « bon printemps » (plusieurs passages de terrain sur les mois les plus adaptés) sur l'ensemble des groupes taxonomiques identifiés dans le pré-diagnostic. Prise en compte de la nature ordinaire et remarquable ; • Hiérarchisation des enjeux espèces et fonctionnalités (en 5 classes (ex : nul/ faible/ modéré/ fort/ très fort)) et par groupe taxonomique ; • Synthèse hiérarchisée des enjeux naturalistes (cf. fiche « Enjeux »). Sur l'ensemble des bâtiments existants • Réalisation d'inventaires liés aux espèces inféodées au bâti (hirondelles, martinets, chauves-souris...); • Prise en compte de ces enjeux dans les pièces opposables (règlement écrit, plan de zonage, OAP); • Mise à disposition de la cartographie au point GPS auprès des services ADS et du public.
OUTILS SUPPORTS À EXPLOITER		• Atlas de la Biodiversité Communale • Données issues des études d'impact
COMPÉTENCES À MOBILISER		• Experts locaux (associations locales et environnementales) • Naturalistes tous groupes taxonomiques • Chargé de mission biodiversité en interne à la collectivité pour assurer le rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage
PÉRIMÈTRES CIBLES		Sur les zones AU dont les Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL)/ Sur les zones pouvant subir des modifications d'habitats (ex : passage « N » en « A ») / Sur les zones dégradées, les zones à potentialité de reconquête naturelle, les zones de pression passées ou futures. NIVEAU DE PRÉCISION • Tous groupes taxonomiques. • Au point GPS pour les espèces.
POINTS DE VIGILANCE		• Obsolescence des données issues des études d'impact des projets d'aménagement. • S'assurer de la fiabilité des protocoles d'inventaire. • Garantir des jours de terrain sur zones AU. • Verser les données brutes dans le Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP).
EXEMPLES CHIFFRÉS		A compléter



OBJECTIFS		Une cartographie d'occupation du sol répondant aux enjeux d'urbanisme et de biodiversité
LIVRABLES		Cartographie précise d'occupation du sol sur les potentielles zones à urbaniser
MÉTHODES		Mobilisation de la cartographie d'occupation du sol régionale, développée par la Région Occitanie 1 Portage par un « guichet unique » avec mise à disposition auprès des collectivités territoriales. 2 Acteur pressenti par le GT pour assurer ce portage : Région Occitanie. S'appuyer sur OpenIG ; 3 Définition partagée des besoins et co-construction de la commande avec les partenaires locaux/ régionaux ; 4 Nombre et niveau de précision classe/poste, type de classification (Eunis, CORINE biotopes ...), UMC, échelle ; 5 Utilisation des données existantes comme Occupation du Sol Grande Echelle (OCSGE) , Carhab, OCS ID, etc ; 6 Elaboration de la carte et vérification sur le terrain avec mobilisation des territoires ; 7 Réflexion approfondie sur des outils de mise à disposition des cartographies pour une appropriation générale ; 8 Construction d'une formation pour la mise à disposition technique de la carte auprès des structures porteuses de documents de planification ; Précision des habitats naturels sur les potentielles zones à urbaniser 1 Mobilisation du diagnostic écologique du PLU-i (cf. Fiche dédiée) pour produire une cartographie d'habitats plus détaillée sur chaque secteur visé ; 2 Utilisation de la typologie EUNIS pour identifier chaque habitat. Effectuer une détermination, à minima de niveau 3 ; 3 Description de chaque habitat, de sa qualité écologique et des éventuelles pressions qui peuvent l'impacter (usages) ; 4 Identification et cartographie des enjeux écologiques sur le volet « habitats » avec hiérarchisation.
OUTILS SUPPORTS À EXPLOITER		• Cartographie régionale d'Occupation du sol (mise à jour tous les trois ans par la Région Occitanie) • Occupation du Sol Grande Echelle (OCSGE) / bases IGN (BD Topo, BD Forêt) / RPG • Outils Carhab/ SCOFriches/ WikiRenat
COMPÉTENCES À MOBILISER		• Cartographe / Géomaticien • Ecologue / Naturaliste • Experts locaux (associations locales et environnementales) • OpenIG
PÉRIMÈTRES CIBLES		Sur les potentielles zones à urbaniser NIVEAU DE PRÉCISION • Définition au 1/5000e et à affiner selon les secteurs : franges urbaines, dents creuses, zone AU, friches, zones de renaturation, sous pression foncière...
POINTS DE VIGILANCE		• S'assurer de la complémentarité avec OCSGE et cartographies d'occupation du sol existantes. • Préciser la typologie des milieux naturels par rapport à l'OCSGE. • Assurer une dynamique de co-construction pour faciliter son appropriation.
EXEMPLES CHIFFRÉS		• A développer



OBJECTIFS		Prise en compte de l'enjeu zones humides en conformité avec les exigences réglementaires. Maintien de la fonctionnalité des zones humides.
LIVRABLES		Cartographie des zones humides selon les critères établis par la réglementation (analyse phytosociologique et tests pédologiques).
MÉTHODES		> Sur l'ensemble du périmètre du document d'urbanisme Reprendre les éléments du SCoT lorsqu'ils sont disponibles (cf. Fiche «Cartographie des zones humides - SCoT»). Sinon : 1 Traduction en nomenclature «CORINE Biotope» des postes de la cartographie d'Occupation du sol, localisation des zones humides ou potentiellement humides sur le seul critère habitat (cf. arrêté 2008 - habitats « h » ou « p ») ; 2 Vérification sur le terrain ; 3 Analyse de la cartographie à l'échelle du bassin versant (anticipation du changement climatique) ; 4 Traduction pédagogique de la cartographie pour une appropriation par le grand public ; 5 Construction d'une formation pour la mise à disposition technique de la cartographie auprès des structures porteuses de documents de planification ; > Sur les zones à urbaniser 1 Identification de présence d'espèces indicatrices de zones humides (analyse phytosociologique) sur les zones à urbaniser ou pouvant subir une modification de zonage (ex. : de naturelle à agricole), en s'appuyant sur le volet «flore» des inventaires écologiques ; 2 Complément de l'inventaire « flore » par la réalisation de tests pédologiques ; 3 Localisation précise des zones humides et représentation cartographique ; développement d'une couche SIG spécifique + données brutes ; 4 Transmission des résultats à l'inventaire départemental des zones humides.
OUTILS SUPPORTS À EXPLOITER		• Bibliographie • Cartographies anciennes (via l'outil «Remonter le temps!» de l'IGN, ru, ruisseau...) • Inventaire des zones humides : https://sig.reseau-zones-humides.org/ • Analyse photos aériennes (cf. outil «Remonter le temps!» de l'IGN.) • Cartes pédologiques • Données issues des études d'impact (points GPS sondages pédologiques, ...) • Données ponctuelles (CATZH, Forum Marais atlantique, SAGEs, etc). • Données sources et résurgences
COMPÉTENCES À MOBILISER		• Cartographe / Géomaticien • Naturalistes (experts zones humides, phytosociologues / botanistes) • Pédologue • Experts locaux (porteurs de SAGE, associations environnementales, EPTB, monde agricole, etc.)
PÉRIMÈTRES CIBLES		• Sur les potentielles zones à urbaniser NIVEAU DE PRÉCISION • Au point GPS pour les espèces indicatrices et les habitats « h » et « p », identifiés au niveau du SCoT.
POINTS DE VIGILANCE		• Co-construction nécessaire pour appropriation de l'enjeu. • Formation pour prise en main de la cartographie.
EXEMPLES CHIFFRÉS		• Etude phytosociologique (compris dans les inventaires flore) : 100-150 k€ pour intercommunalité de 50 communes*. • Etudes pédologique : 100-150 k€ pour intercommunalité de 50 communes*.

*Données issues des travaux de co-construction des fiches techniques du GT "Planification et biodiversité" animé par l'ARB Occitanie de 2021 à 2023.



OBJECTIFS		Préciser localement les Réservoirs de biodiversité. Réaliser la déclinaison locale de la Trame verte, bleue et noire (TVBN) en allant au-delà des zonages réglementaires pré-existants.
LIVRABLES		Cartographie au 1/5000^e
MÉTHODES		• Reprise des entités « incontournables » du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) (réservoirs, corridors, obstacles, etc.) ; • Elargissement de la représentation cartographique au-delà du périmètre administratif du PLUi. Définition d'une zone tampon à définir selon les réservoirs alentours ; • Mise en place d'une concertation regroupant des experts locaux pour s'accorder sur la localisation et la définition des contours des réservoirs locaux ; • Intégration des données habitats (Ocsol), des éléments des pré-diagnostic et diagnostics écologiques ; • Intégration des éléments issus des méthodes de modélisation statique ou dynamique pour alimenter la concertation et affiner les choix ; • Pour chaque réservoir de biodiversité identifié, représentation des groupes taxonomiques ou espèces cibles visés ; • Création d'une cartographie reprenant le contour de chaque réservoir de biodiversité.
OUTILS SUPPORTS À EXPLOITER		• SRCE / SINP • Eléments de l'Etat Initial de l'Environnement (EIE) • Outil Atlas de la biodiversité communale (ABC)
COMPÉTENCES À MOBILISER		• Experts locaux (associations environnementales, naturalistes, monde agricole, etc.). • Cartographe / Géomaticien. • Ecologue / Naturaliste. • Chargé de mission biodiversité en interne à la collectivité pour assurer le rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage.
PÉRIMÈTRES CIBLES		• Tout le périmètre. NIVEAU DE PRÉCISION • 1/ 5000^e ou à la parcelle (selon l'occupation du sol disponible).
POINTS DE VIGILANCE		• Pour les cartographies : différencier l'échelle de travail (précise) de l'échelle de restitution opposable. • Pas de taille minimale de Réservoir (cf définition de l'INPN). • Justification des différences constatées par rapport aux réservoirs du SRCE ou du SCoT à développer dans la partie « Articulation des Plans et Programmes » dans le Rapport de présentation du PLU-i.
EXEMPLES CHIFFRÉS		• A développer



OBJECTIFS		Identifier localement les secteurs de circulation des espèces sur le territoire du PLUi. Localiser les secteurs dont la continuité est à restaurer.
LIVRABLES		Cartographie représentant les corridors organisés en trames et sous-trames. Identification des points de rupture et secteurs à restaurer.
MÉTHODES		• Mobilisation de toutes les données disponibles (occupation du sol, habitats naturels, réseau hydrographique, topographique, pollution lumineuse,...) ; • Pour les corridors en zone urbaine, intégration des données des espaces de nature/ verts publics ou privés (enjeu nature en ville) ; • Localisation des passages et éléments de transparence potentiellement utilisables par la faune (ouvrages hydrauliques, tunnels, ...) pour compléter les données initiales ; • Ajustements par dire d'experts locaux ; • Utilisation des outils de modélisation statique ou dynamique pour définir les espaces de circulation des espèces entre les réservoirs de biodiversité ; • Confirmation des modèles par des vérifications de terrain ; • Identification des points de rupture (cf. Fiche «éléments spécifiques à cartographier») ; • Identification des secteurs à restaurer (cf. Fiche «éléments spécifiques à cartographier») ; • Cartographie des corridors organisés en trames et sous-trames avec hiérarchisation des enjeux pour chaque corridor ; • Représentation cartographique de l'état de la fonctionnalité de chaque corridor sur l'ensemble du tracé (ex : linéaire fonctionnel, moyennement dégradé, dégradé).
OUTILS SUPPORTS À EXPLOITER		• Outil Atlas de la biodiversité communale (ABC) • Eléments de l'Etat initial de l'Environnement (EIE) • Outil Viafauna pour identifier les points de collision et les passages pour la faune • Référentiel d'Obstacles à l'Ecoulement (ROE) • Cartographies régionales de pollution lumineuse - Région Occitanie • Guide «Trame noire - Méthodes d'élaboration et outils pour sa mise en oeuvre» - OFB 2021
COMPÉTENCES À MOBILISER		• Experts locaux (dont structures gemapiennes, syndicats départementaux d'énergie, infrastructures linéaires de transport, naturalistes, etc). • Cartographe / Géomaticien. • Ecologue/ Naturaliste. • Chargé de mission biodiversité en interne à la collectivité pour assurer le rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage.
PÉRIMÈTRES CIBLES		• Tout le périmètre. NIVEAU DE PRÉCISION • 1/ 5000e ou à la parcelle selon l'occupation du sol disponible / travail de définition surfacique précis.
POINTS DE VIGILANCE		• Prise en compte de temps de terrain du bureau d'étude dans le cadre du travail de modélisation. • Analyse de la circulation des espèces non adaptée au secteur méditerranéen. • Trop d'espèces cibles sur les grands périmètres. • Lien à faire entre fonctionnalités écologiques et capacité d'accueil des territoires. • Prise en compte des enjeux de changement climatique dans la circulation des espèces. LEVIERS • Cohérence inter-territoire : appui DDT/ Région + démarches inter-territoires portées par les collectivités.
EXEMPLES CHIFFRÉS		• A développer



OBJECTIFS		Identifier localement les points de rupture et secteurs à restaurer.
LIVRABLES		Cartographie identifiant les points de rupture. Cartographie identifiant les secteurs à restaurer avec gradient de potentiel de reconquête.
MÉTHODES		> 1 - Points de rupture - Recueil des données de collision, écrasement, passages d'espèces, auprès des acteurs locaux ; - Identification de l'ensemble des éléments fragmentants par typologie (route, cours d'eau, lignes électriques, éoliennes, ... / nuisance physique, sonore, visuelle, chimique, ...) ; - Représentation cartographique des zonages/linéaires de fragmentation ; - Pour chaque élément fragmentant, recenser les espèces ou groupes d'espèces impactés. En complément, associer l'information sur le(s) maître(s) d'ouvrage propriétaire(s)/ gestionnaire(s) ; - Représentation cartographique et localisation précise des points de rupture, accompagnés de pictogrammes représentant les espèces impactées. En complément, associer les informations sur le(s) maître(s) d'ouvrage propriétaire(s)/ gestionnaire(s) compétents pour agir. > 2 - Secteurs à restaurer (dont secteurs de désimperméabilisation et de renaturation) - Définition, en concertation avec les acteurs locaux, des « postes » de l'Occupation du sol pouvant être considérés comme « secteurs à restaurer » ; - Reprise des éléments d'occupation du sol pour identifier les potentiels secteurs de restauration à vocation écologique, en croisant avec les outils déjà existants (WikiRenat, POGEIS, SCOFriches,...).
OUTILS SUPPORTS À EXPLOITER		- Cartographie d'Occupation du sol - Etudes risques inondation - Etudes et cartographies îlots de chaleur urbains - Suivi des collisions (ex : outil Viafauna) - WikiRenat / POGEIS / SCO friche - Référentiel d'Obstacles à l'Écoulement (ROE)
COMPÉTENCES À MOBILISER		- Experts locaux (acteurs environnementaux, naturalistes, monde agricole, etc). - Cartographe / Géomaticien - Ecologue/ Naturaliste - Chargé de mission biodiversité en interne à la collectivité pour assurer le rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage - Structures gémapiennes
PÉRIMÈTRES CIBLES		- Tout le périmètre. NIVEAU DE PRÉCISION 1/ 5000e ou à la parcelle
POINTS DE VIGILANCE		Prise en compte du temps nécessaire pour le bureau d'études pour la mobilisation de l'information.
EXEMPLES CHIFFRÉS		• A développer



OBJECTIFS		Exploitation optimisée des données de l'état initial de l'environnement / Clarification de la méthode d'analyse / Appropriation des résultats.
LIVRABLES		Cartographie d'incidences avec 5 niveaux précisant notamment la qualification des enjeux de nature ordinaire et la notion d'effets cumulés. Des focus cartographiques sur les potentielles zones à urbaniser.
MÉTHODES		En amont de l'évaluation environnementale • Mobilisation des services et des élus dans la démarche d'évaluation environnementale ; • Intégrer précisément les attentes concernant la démarche itérative dans le cahier des charges (CCTP) ; • Mobilisation du bureau d'études en charge de l'évaluation environnementale dès la phase de pré-diagnostic écologique (à prévoir dans le CCTP) ; Lors de la phase diagnostic puis de la construction du projet politique • Recensement des projets/ secteurs de développement : • Bien définir la notion de « projet » ; • Identifier toutes les zones sur lesquelles le PLU-i prévoit un potentiel changement d'usage ; • Différencier les projets « sûrs » (les coups partis) des projets non définis (zones AU, emplacements réservés), en précisant la temporalité (court, moyen, long terme) (Cf. Fiche Diagnostic) ; • Pour les OAP à définir > Prévoir des inventaires renforcés pour déterminer précisément les parties à préserver. A partir des conclusions du diagnostic • Croisement des enjeux de biodiversité avec les potentielles zones à urbaniser (cf Fiches Espèces et TVB) : • Analyse via une méthode de cartographie via des « calques » statiques, et si possible, analyse par modélisation dynamique ; • Intégration des éléments de biodiversité dans l'analyse multi-critères des enjeux environnementaux ; Travail d'itération entre identification des incidences et évolution du projet politique • Identifier les incidences par rapport à un scénario d'évolution « libre » des milieux ou « scénario fil de l'eau » : • Proposer 5 niveaux d'incidence : de 1 à 5, pour traiter les niveaux intermédiaires : • Qualifier finement ces « intermédiaires » pour qualifier les enjeux de nature ordinaire, traiter la notion d'effets cumulés et alimenter la justification des choix ; Pour les zones à urbaniser • Quantifier les incidences à l'échelle du projet global et de chaque potentielle zone à urbaniser ; • Cartographier et localiser précisément les zones « évitées » et les efforts de densification (évitement) ; • Quantifier les incidences « brutes » puis « résiduelles » par zone à urbaniser via la prise en compte des mesures d'Évitement et de Réduction.
OUTILS SUPPORTS À EXPLOITER		• Modèle CCTP • OAP avec zones tampons • Solutions d'Adaptation Fondées sur la Nature (SAFN) pour la gestion des zones tampons
COMPÉTENCES À MOBILISER		• Poste « d'ensembliser » au sein de la collectivité pour assurer l'assistance à maîtrise d'ouvrage. • Ecologue généraliste. • Naturaliste. • Urbaniste. • Géomaticien/ Cartographe.
PÉRIMÈTRES CIBLES		Tout le périmètre + focus sur les zones à urbaniser Recensement projets : Zones AU/ Emplacements réservés/ Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL)/ EnR/ Zones de loisirs/ Secteurs d'équipement/ OAP définie et à définir/ Zones A + UTN
POINTS DE VIGILANCE		• Développement d'une démarche itérative dès l'amont du projet avec un temps de prestation dédié (dont participation aux réunions) ; • Traçabilité de la démarche d'évitement et de réduction ; • Anticipation de la mobilisation de l'information sur les projets à venir ; • Prise en compte des projets en deçà des seuils des études d'impacts dont zones AU pour traiter le sujet des effets cumulés ; • Consommation d'espace masquée avec certaines zones A et Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL). LEVIERS • Une cartographie par modélisation dynamique permet une cohérence avec la Trame verte et bleue, facilite l'analyse des scénarios, aide à la décision des élus.
EXEMPLES CHIFFRÉS		• A développer

JUSTIFICATION DES CHOIX

RENFORCER LA LISIBILITE DU PROJET



OBJECTIFS		Présenter en quoi l'ensemble des règles met en œuvre la séquence Eviter Réduire Compenser (ERC) par une traçabilité précise. Assurer la cohérence interne du document (EIE>Enjeux > Projet politique > règles écrites et graphiques) et améliorer la présentation de la démarche itérative menée (questionnement à chaque étape).
LIVRABLES		Retranscription de tous les choix opérés dans le document final (une présentation de synthèse et une présentation plus détaillée). Cartographies de toutes les versions du projet et options envisagées.
MÉTHODES		Raconter l'histoire illustrée de la construction du projet d'urbanisme : 1 Compilation de tous les choix et arbitrages faits au fil de l'eau par le porteur du PLU-i ; 2 Apport d'une information sur l'ensemble des modifications sur les zones AU, N, A, à partir du moment où un changement d'usage est prévu ; 3 Rédaction d'un récit étape par étape, des décisions prises pour choisir, abandonner ou modifier l'ouverture à l'urbanisation de certaines zones et/ou le changement d'usage de certains secteurs ; 4 Justification sur le seul critère «biodiversité» des choix réalisés pour chaque zone à urbaniser. En cas de compensation, cela anticipe la justification de l'absence de solution alternative de moindre impact (ASAMI) ; 5 Association à ce récit des éléments graphiques et cartographiques permettant d'améliorer la compréhension des choix et l'appropriation par le grand public (lien avec les Fiches Espèces) ; 6 Réalisation d'un document de synthèse illustré de ces choix à l'attention du grand public.
OUTILS SUPPORTS À EXPLOITER		Tous les documents de travail écrits et cartographiques produits pendant l'élaboration du PLU-i.
COMPÉTENCES À MOBILISER		• Urbaniste. • Paysagiste. • Profil environnement généraliste. • Ecologue / naturaliste. • Experts locaux (associations environnementales, riverains, ...).
PÉRIMÈTRES CIBLES		NIVEAU DE PRÉCISION 1/5 000 ^e
POINTS DE VIGILANCE		• Mobilisation des services et des élus dans la démarche itérative d'évaluation environnementale. • Mobilisation du bureau d'études en charge de l'évaluation environnementale dès le démarrage du projet et à toutes les étapes de l'élaboration. • Prévision dans le CCTP pour le bureau d'études, d'un temps et un montant dédiés à ce travail de retranscription. • Attention aux «faux» scénarios dans les territoires contraints. LEVIERS • Co-construction de formats-types de document de restitution via les travaux de la CRERCO.
EXEMPLES CHIFFRÉS		• A développer



OBJECTIFS



Sortir de la logique : «document d'urbanisme = droit à construire»

Aider à l'appropriation du sujet par toutes les parties prenantes :

- Elus : appropriation de ce qu'est la biodiversité / prise de conscience du lien entre biodiversité et changement climatique / approcher la biodiversité comme un levier pour le territoire.
- Techniciens : appropriation technique du sujet de la biodiversité / comprendre sa transversalité / apprendre à décroisonner les modes de travail / mobilisation des expertises spécifiques.
- Citoyens : appropriation de ce qu'est la biodiversité / prise de conscience des enjeux de la biodiversité (dont santé, gestion des risques naturels, qualité de vie, etc).

MÉTHODES



Poser la reconquête de la biodiversité comme projet de territoire

- **Mobilisation des élus** via des formations /sensibilisation autour de : «Qu'est ce que la biodiversité ?», «Quels liens entre biodiversité et changement climatique ?», «Quels leviers représentent la biodiversité pour mon territoire ?», «Quelles sont les conséquences de l'intégration de la biodiversité sur les choix d'usage du sol (aménagement, agriculture...) sur mon territoire ?».
- **Appui aux techniciens** pour intégrer le sujet de la biodiversité via des formations/ journées techniques/retours d'expérience/outils d'aide à la décision autour de : «Quels liens entre biodiversité et changement climatique ?», «Comment intégrer la biodiversité dans un document d'urbanisme ?», «Comment travailler le sujet de la biodiversité en transversalité au sein de ma collectivité ?», «Comment mobiliser l'expertise locale sur la biodiversité ?».
- **Mobilisation des citoyens** autour des enjeux de biodiversité : mise en place de concertation en présence des experts locaux, outils de vulgarisation sur l'intérêt de préserver la biodiversité pour la vie au quotidien.

OUTILS SUPPORTS À EXPLOITER



- Fresque de la biodiversité
- Fiches bonnes pratiques
- Formation
- Supports visuels et pédagogiques

COMPÉTENCES À MOBILISER



- Ecologue généraliste
- Communication / Marketing
- Experts locaux (association environnementales, naturalistes, structures gémapiennes, monde agricole, citoyens...)
- Animation - formation

PÉRIMÈTRES CIBLES



CIBLES

- Elus
- Techniciens
- Citoyens

POINTS DE VIGILANCE



- Adaptation des supports et des formats de sensibilisation aux cibles.
- Difficulté de décroisonnement des services dans les collectivités.
- Prise en compte de ce temps d'acculturation dans le calendrier d'élaboration du PLUi.

LEVIER :

- Lien biodiversité et changement climatique (solutions d'adaptation fondées sur la nature).
- Lien biodiversité et santé (sujet One Health).

EXEMPLES CHIFFRÉS



- A développer